



Communiqué – 25 février 2014

Changements à la direction de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Il y a des changements à la Commission des droits de la personne du Manitoba. La présidente, le vice-président et le directeur général assument maintenant leur nouveau rôle. L'ancienne vice-présidente du Conseil des commissaires de la Commission des droits de la personne du Manitoba, Mme Yvonne Peters, en est maintenant la présidente et M. Elliot Leven, le vice-président. Quelques semaines après avoir pris ses nouvelles fonctions de présidente, M^{me} Peters a annoncé que M. Azim Jiwa serait le prochain directeur général.

L'intérêt de M. Jiwa pour le droit est étroitement lié à son désir de justice. Muni d'un diplôme et d'une maîtrise en droit, pour laquelle il a fait des recherches sur le droit constitutionnel, en particulier sur la *Charte canadienne des droits et libertés* et sur le droit de l'immigration, il allait de soi que les droits de la personne feraient partie de son futur. Selon M. Jiwa, la Commission a deux tâches importantes.

« La Commission des droits de la personne a un double rôle, dit-il. Premièrement, elle est la ressource à laquelle on fait appel lorsqu'on subit de la discrimination, et deuxièmement, elle a un mandat d'éducation important. »

M. Jiwa estime que la Commission devra affronter beaucoup de défis, spécialement en ce qui a trait au nombre grandissant de plaintes systémiques. « La Commission a connu de nombreux succès dans le traitement des plaintes liées à la discrimination systémique, dit-il. Même si ces cas peuvent être très complexes et nécessiter beaucoup de ressources, il est important de comprendre que le *Code des droits de la personne* peut servir d'outil permettant de parvenir à ce genre de changement.

M. Jiwa considère également la Commission comme un élément moteur dans l'éducation et la sensibilisation en matière de droits de la personne, particulièrement au niveau scolaire.

« Ceci peut paraître simpliste, affirme-t-il, mais le vrai message des droits de la personne est que nous devons apprendre à bien nous entendre. »

Dans le futur, M. Jiwa espère renforcer la présence de la Commission dans les écoles et compte se tourner vers le futur en établissant une relation avec le Musée canadien des droits de la personne.

M. Jiwa a exercé la profession d'avocat pendant plusieurs années et s'est consacré à d'autres champs d'intérêt, comme l'enseignement, avant de travailler pour le ministère du Logement du

Manitoba. Il a enseigné, entre autres, le droit criminel et la procédure pénale à l'Université de Winnipeg.

La nouvelle présidente, M^{me} Peters, a des années d'expérience en tant que membre du Conseil des commissaires et à titre d'avocate en matière de droits à l'équité à Winnipeg. Dans le cadre de son travail communautaire, elle est membre du Conseil de l'Association du Barreau du Manitoba et membre du comité des droits de la personne du Conseil des Canadiens avec déficiences.

M. Leven est également un commissaire de longue date au Conseil. Il est avocat et ses domaines de pratique préférés sont le droit du travail et de l'emploi et le droit autochtone.

Enfin, une nouvelle commissaire a été nommée : M^{me} Loretta Ross, membre de la Première nation Hollow Water du Manitoba et avocate à Winnipeg.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Patricia Knipe

Commission des droits de la personne du Manitoba

204 945-5112

Patricia.Knipe@gov.mb.ca